



Communiqué de presse

Le Puy en Velay, le 06 Novembre 2008

Gestion des crues : la Haute Loire en avance, mais il faut aller plus loin

Dans la nuit de samedi à dimanche, la Haute Loire a connu la crue de la Loire la plus importante depuis 1980. Le fleuve a déversé plus de 1000 m³ par seconde à Brives Charensac, dépassant en ampleur celle de 2003 (850 m³ par seconde).

La mise en place du système d'alerte a permis d'anticiper la montée des eaux, même si celle-ci a été rapide. Le système s'est révélé efficace et de nombreux habitants ont pu prendre leurs dispositions ou être évacués. Les dégâts matériels ont été localement importants, notamment dans les zones artisanales pour certaines entreprises, mais il n'y a eu aucune perte de vies humaines. Ce constat encourageant est à mettre à l'actif d'une politique volontariste qu'il faut poursuivre sur le bassin de la Loire.

Les aménagements du lit de la Borne à Chadrac et de la Loire à Brives Charensac ont globalement bien fonctionné : on a redonné de la place à la rivière pour qu'elle puisse s'écouler lors des crues ; les arches du pont de la RN88 ont été redimensionnées. Ces aménagements ont été initiés il y a 20 ans par Loire Vivante comme une alternative au programme de barrages, par ailleurs inefficaces, avec un leitmotiv « vivre avec la rivière et non contre elle ». Par la suite, les travaux ont été entrepris par l'Etat en lien avec les collectivités. Sans ces interventions, les conséquences de cette crue auraient été plus importantes encore.

Il faut donc poursuivre les efforts engagés en Haute Loire et sur l'ensemble du bassin de la Loire pour se prémunir au maximum des effets des grandes crues. Il est nécessaire d'aller plus loin dans l'optimisation du réseau d'information et d'alerte, de sécuriser les réseaux (routiers, eau potable, assainissements, électriques, téléphoniques, etc.), limiter les obstacles, déplacer les activités économiques et les habitations les plus exposées hors des zones vulnérables et redonner à la Loire et aux rivières, leurs espaces de débordement.

La gestion de la crise a été complètement différente dans les communes traversées par le Gier, affluent du Rhône dans le département de la Loire. Cette rivière n'a pas bénéficié d'un programme de surveillance efficace ; l'alerte a été donnée très tardivement, bien après le début de la crue. Fort heureusement, aucune victime n'est à déplorer. Nous comprenons l'amertume des habitants qui ont vu leurs biens inondés brutalement.

Loire Vivante déplore l'immobilisme, les freins, les lenteurs à mettre en place un dispositif similaire à la Loire. Mme. Kosciusko-Morizet, Secrétaire d'Etat à l'Ecologie l'a annoncé et a rappelé en substance que la lutte contre les inondations passe par la réglementation en zone inondable et la gestion du risque (Plans de Prévention des Risques : faire de la place pour les crues, arrêter de construire en zone inondable, déplacer les activités économiques et les bâtiments accueillant du public). Il semble bien que tout cela est du ressort de l'Etat et de ses services ou bien veut-elle aussi par ses propos évoquer la mollesse des élus à appliquer les réglementations en la matière ?

Après le Gard, l'Hérault, la Somme et Rive de Gier, combien d'événements de ce type faudra-t-il pour enfin comprendre l'urgence à agir et réparer les erreurs faites en matière de développement local ? Quand prendra-t-on réellement en considération les zones inondables ?

**Contact : Roberto Epple, Président / SOS Loire Vivante – ERN France / 06 08 62 12 67
Guillaume Cortot, Chargé de Projets / SOS Loire Vivante - ERN France / 06 18 02 83 79**